

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 17 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix sept novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14/11/2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, OUGIER Isabelle

Etaient absent : CROUZET Louisette
GARNOT Pascal donne procuration à GUTHON Bernard
DUSSERT Sandrine donne procuration à DIEUDONNE Laurent

Délibération N° 2017- 44 : Contrat Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'Ecole
--

Le Maire propose au Conseil Municipal de valider le maître d'œuvre pour la rénovation de l'Ecole.

Après étude de 3 devis, la proposition de cabinet ALTITUDES ARCHITECTE, représenté par Mme Béatrice MOUTTET a été retenu.

La mission comprend :

- **Phases Etudes**

MISSIONS
1.1 Esquisse
1.2 Etudes AVP (APS – APD) – dépôt des demandes AT / DP ou PC
1.3 Etudes de PROJET / DCE
1.4 Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)

- **Phases Travaux** :

MISSIONS
1.5 VISA – pour l'ensemble des lots
1.6 Direction de l'exécution des travaux (DET)
1.7 Assistance aux opérations de réception (AOR)
1.8 Dossier des Ouvrages exécutés

Le montant des honoraires, compris économie, Bureau d'étude structure et fluides / thermique seront de 9% du montant HT des travaux estimés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le maître d'œuvre ALTITUDES ARCHITECTE pour lequel le montant des honoraires sera de 9% du montant HT des travaux estimés
- **AUTORISE** le maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de ce contrat.

Suffrages exprimés : 10 - Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire

